

Crédits de la mission Outre-mer et défiscalisation du logement social en Outre-mer

1 - L'Assemblée nationale a adopté le 7 novembre 2012 les crédits de la mission Outre-mer qui s'élèvent à 2,2 milliards d'euros en autorisations d'engagement (+4,5 %) et 2 milliards d'euros en crédits de paiement (+5 %). Ce budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, l'investissement public, la jeunesse et l'insertion professionnelle, l'emploi.

2 - La commission des finances du Sénat a adopté le rapport de contrôle budgétaire sur la défiscalisation du logement social en Outre-mer de MM. Georges Patient et Eric Doligé. Ce rapport dresse un premier bilan de ce dispositif spécifique mis en place par la loi du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer. Il évalue son efficacité, son apport au financement du logement social, ses résultats en termes de logements construits et son coût pour les finances publiques. Les rapporteurs constatent une augmentation significative des logements mis en chantier, qui tend à montrer que la réforme a atteint ses objectifs et émettent cinq propositions et recommandations :

- améliorer le fonctionnement de la procédure d'agrément,
- clarifier les règles de cumul de la ligne budgétaire unique et de l'aide fiscale,
- adapter l'offre de logement à la demande réelle,
- améliorer la connaissance de la demande de logement outre-mer,
- mobiliser la ressource foncière.

Le document est disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r12-048/r12-0481.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 8 novembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des augmentations de la fiscalité indirecte opérées dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % jusqu'à fin 2012. Ils devraient revenir par la suite en deçà de ce niveau au cours de l'année prochaine. (...). L'activité économique devrait demeurer faible dans la zone euro, mais elle continue d'être soutenue par l'orientation de notre politique monétaire et la confiance des marchés financiers s'est nettement améliorée à la suite de nos décisions concernant les opérations monétaires sur titres (OMT). Dans le même temps, le nécessaire processus d'ajustement des bilans dans de larges parties des secteurs financier et non financier ainsi qu'une incertitude élevée continuent de peser sur les perspectives économiques ». Le président de la BCE a annoncé l'introduction d'une deuxième série de billets en euros, la série « Europe » avec une mise en circulation, en mai 2013, de la coupure de 5 euros.

M. Draghi a également précisé que le Conseil des gouverneurs a pris note des conclusions du Conseil européen sur l'achèvement de l'Union économique et monétaire qui ont été adoptées le 18 octobre 2012 et a salué les mesures en faveur d'un cadre financier intégré.

2 – Supervision bancaire intégrée

Lors du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012, il a été convenu que le cadre législatif relatif au mécanisme de surveillance unique (MSU) devrait être adopté d'ici le 1^{er} janvier 2013 et que le mécanisme sera opérationnel dans le courant de l'année 2013. Il a également été convenu que le processus devant mener à une union économique et monétaire plus intégrée devrait s'appuyer sur le cadre institutionnel et juridique de l'Union européenne et être caractérisé par l'ouverture et la transparence à l'égard des Etats membres qui n'adhèrent pas à l'euro, ainsi que par le respect de l'intégrité du marché unique. Le Conseil a également examiné la mise en œuvre du Pacte pour la croissance et pour l'emploi.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 17 au 19 octobre 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a pris d'importantes mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive en publiant divers documents, notamment des actualisations des meilleures pratiques.

Ces différents documents ainsi que le rapport annuel 2011-2012 sont disponibles en téléchargement sur : www.fatf-gafi.org

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

1 - Le décret n° 2012-1128 du 4 octobre 2012 relatif aux vérifications préalables à l'ouverture d'un livret A a été publié au JORF du 6 octobre 2012.

2 - Le décret n° 2012-1159 du 17 octobre 2012 relatif à l'information de l'emprunteur lors de la conclusion d'opérations de regroupements de crédits a été publié au JORF du 19 octobre 2012.

Projets, propositions de loi, proposition de résolution

1 - Le projet de loi relatif à la création de la banque publique d'investissement a été présenté en Conseil des ministres du 17 octobre 2012 et déposé le jour même à l'Assemblée nationale pour être examiné selon la procédure accélérée.

Le texte du projet de loi est disponible en téléchargement sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/projets/pl0298.pdf>

2 - La proposition de loi présentée de M. Guénaël Huet visant à réglementer les relations entre les professionnels et les établissements de crédit et à favoriser l'accès au crédit des entreprises notamment les TPE et les PME est disponible en téléchargement sur :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0324.asp>.

3 - La Délégation sénatoriale à l'Outre-mer a examiné la proposition de résolution européenne de MM. Roland du Luart, Georges Patient et Serge Larcher relative à la stratégie européenne pour les régions ultrapériphériques (RUP) à l'horizon 2020. La délégation appelle à une stratégie européenne adaptée aux contraintes propres des RUP. Le texte sera examiné le 19 novembre 2012. Il est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr12-093.html>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication de la note expresse « Panorama de La Réunion » en 2011

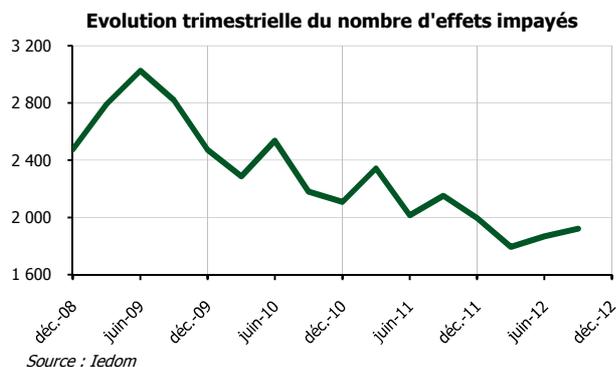
L'IEDOM vient de publier la note « Panorama de La Réunion » pour l'année 2011. Cette note de quatre pages, diffusée dans la collection « Notes Expresses - Portrait », propose un éclairage synthétique sur les caractéristiques structurelles et économiques de l'île, et facilite la compréhension des enjeux économiques du département. Elle présente des éléments de cadrage macroéconomiques (PIB par habitant, inflation, marché du travail, etc.) et démographiques. Elle inclut également une analyse des secteurs clés de l'île tels que l'industrie sucrière, le BTP et le secteur du tourisme, ainsi qu'un aperçu de l'activité bancaire.

La note est disponible sur [le site de l'Iedom](#).

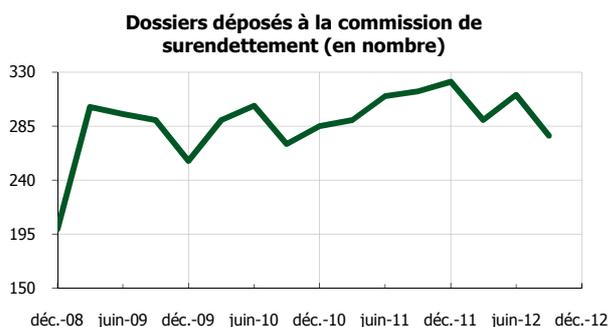
Hausse du nombre d'effets de commerce impayés au 3^e trimestre 2012

Le nombre d'effets de commerce impayés est en hausse de 2,9 % au 3^e trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, après une progression de 4,1 % au 2^e trimestre 2012. Le nombre d'effets reste toutefois en retrait de 14,3 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2011.

Le montant moyen d'impayés augmente de 8,6 %, stoppant la baisse continue observée depuis septembre 2011. Depuis le début de l'année, le montant total d'impayés se contracte, 30,5 % sur un an.



Baisse du nombre de dossiers de surendettement au 3^e trimestre 2012



Au 3^e trimestre 2012, 277 dossiers ont été déposés auprès de la commission de surendettement, soit une baisse de 10,9 % par rapport au trimestre précédent. Parmi ces dossiers, 236 ont été jugés recevables par la commission, qui a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un tiers d'entre eux.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le nombre de dossiers déposés diminue de 3,9 % par rapport à la même période en 2011.

Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la France métropolitaine

L'Institut de la statistique et des études économiques (Isee) de Nouvelle-Calédonie vient de publier les résultats d'une enquête de comparaison des prix entre son territoire et la France métropolitaine. En retenant les habitudes de consommation métropolitaines, l'écart de prix global entre la Nouvelle-Calédonie et la France métropolitaine atteint 49 %. Réciproquement, un Calédonien économiserait 17 % sur son panier-type de biens et services s'il achetait en métropole. La différence de prix est proche de celle enregistrée en Polynésie française, mais dépasse largement celle observée dans les départements d'Outre-mer.

Cette étude est disponible sur [le site de Cerom](#).

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Septembre 2012	127,4	- 1,3 %	+ 0,4 %
	IPC France entière		126,3	- 0,3 %	+ 1,9 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Septembre 2012	18 575	- 23,6 %	- 23,1 %
	En cumul (milliers d'euros)		209 053	-	- 0,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Septembre 2012	3 403	-	- 4,9 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		215,6	-	+ 2,7 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Septembre 2012	127 410	+ 0,4 %	+ 5,9 %

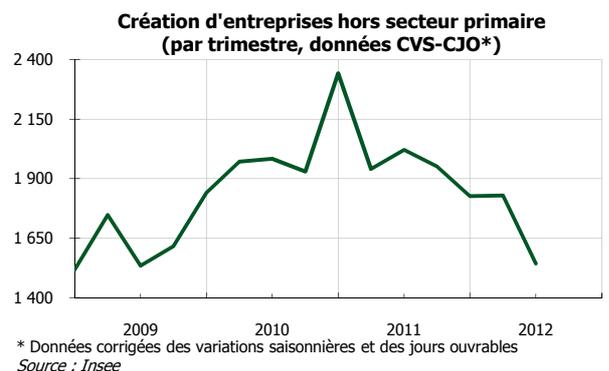
LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Septembre 2012	141 412	- 27,6 %	- 6,7 %
	Cumul 2012	cumul Sept.	1 538 230	-	- 3,9 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Août 2012	65 500	n.s.	- 2,7 %
	Cumul 2012	cumul Août	523 100	-	+ 0,9 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Septembre 2012	1 540	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers d'euros)	cumul Sept.	17 689	-	+ 21,8 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Septembre 2012	12,1	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers de tonnes)	cumul Sept.	222,5	-	+ 3,5 %
	Effectifs salariés du BTP	Septembre 2012	16 914	- 1,1 %	- 4,9 %

Repli de la création d'entreprises au 2^e trimestre 2012

Le nombre de création d'entreprises se contracte de 16 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012 (- 12 % sur un an) et suit ainsi la tendance baissière observée en 2011 (- 5,9 % sur l'ensemble de l'année). Il retrouve son niveau de fin 2009 après la forte hausse enregistrée en 2010, notamment en raison d'un grand nombre de créations d'entreprises dans le secteur de la production d'électricité photovoltaïque. Les créations d'entreprises diminuent dans tous les secteurs, notamment dans le secteur de la construction où elles baissent de 30 % après deux trimestres consécutifs de progression.

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).



Baisse des embauches au 3^e trimestre 2012

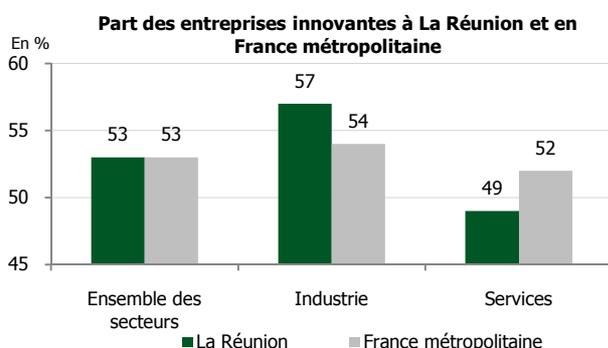
Au cours du 3^e trimestre 2012, la caisse nationale de l'Urssaf enregistre une baisse de 5 % du nombre de déclarations d'embauche (CDI et CDD de plus de 31 jours, hors intérim). Au niveau national, ces embauches diminuent de 6,5 %. Seule la région Corse affiche une croissance de ses embauches (+ 6,1 %).

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Défiscalisation Outre-mer : statu quo limité à un an

La commission des Finances de l'Assemblée a adopté un amendement au projet de loi de finances 2013, limitant à un an le maintien du plafond actuel des niches fiscales ultramarines. L'amendement intervient quelques jours après la validation du projet de loi qui conserve le plafond global à 18 000 euros dans les DOM, contre 10 000 euros dans les autres territoires.

Innovation à La Réunion : un niveau comparable à celui de la France métropolitaine



Sources : Insee, enquête innovation CIS 2010

Entre 2008 et 2010, 53 % des entreprises réunionnaises ont innové, parmi les entreprises de 10 à 250 salariés. D'une manière générale, La Réunion atteint un niveau d'innovation comparable à celui de la France métropolitaine, malgré des handicaps structurels importants, dont notamment la dimension du marché. Des disparités structurelles subsistent néanmoins : plus encore qu'en France métropolitaine, les entreprises réunionnaises sont plus innovantes dans les secteurs de l'industrie que dans ceux des services.

En comparaison avec la métropole, les petites entreprises réunionnaises (de 20 à 50 salariés) innoveront plus que les grandes.

Visite du ministre des Outre-mer à La Réunion

Le ministre des Outre-mer, M. Victorin Lurel, a effectué une visite de trois jours à La Réunion au cours de laquelle il a signé les sept premiers emplois d'avenir accordés à l'île, en présence de M. Jean-Luc Marx, préfet de la région Réunion. Le dispositif, lancé le 8 novembre par le gouvernement, vise à lutter contre le chômage des jeunes. Il s'adresse aux personnes de 16 à 25 ans sans diplôme et en difficulté d'insertion. Près de 150 000 emplois d'avenir doivent être signés d'ici 2014, dont 5 000 à La Réunion. La visite, qui s'est achevée le 11 novembre, était également consacrée aux problématiques de la vie chère et à la coopération régionale. M. Lurel a par ailleurs annoncé la suppression des visas touristiques vers La Réunion pour les ressortissants sud-africains.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)			
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Octobre 2012)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1864%	0,1104%	0,1003%	0,0909%	0,1110%	0,2080%	0,4110%	0,6500%

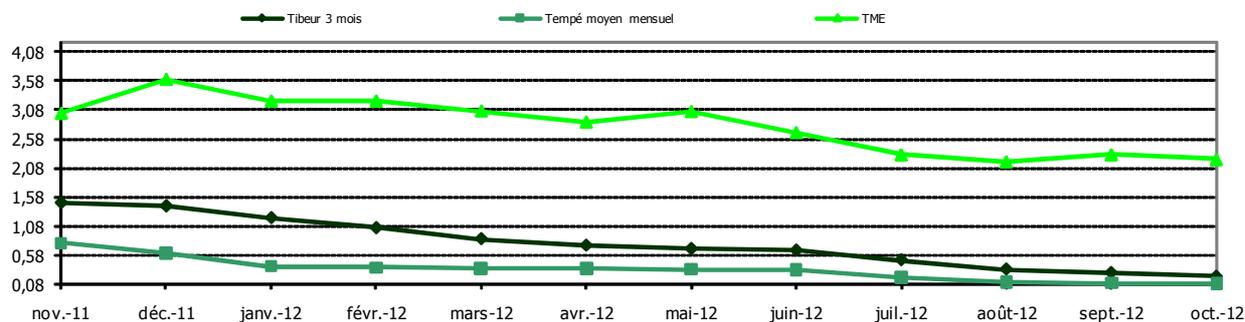
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Juillet	Août	Septembre	Octobre
2,31%	2,19%	2,31%	2,23%	2,51%	2,39%	2,51%	2,43%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	13,11%
Prêts à taux fixe	5,99%		
Prêts à taux variable	5,64%		
Prêts-relais	5,89%		
Autres prêts		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,58%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,09%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	17,67%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,75%	Découverts en compte (1)	13,86%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,84%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,81%
		Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,86%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

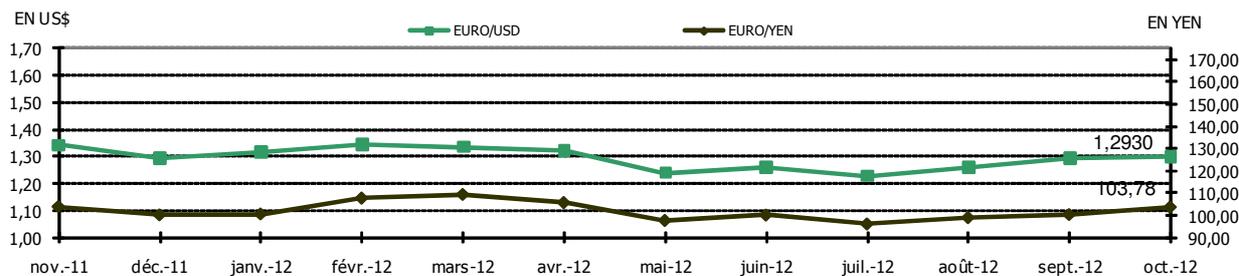
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2993	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,2692	EURO/SRD (Surinam)	4,27650
EURO/JPY (Japon)	103,7800	EURO/BWP (Botswana)	10,19600	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,31970
EURO/CAD (Canada)	1,3005	EURO/SCR (Seychelles)	17,1593	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,3505
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,80650	EURO/MUR (Maurice)	39,9788	EURO/BBD (La Barbade)	2,59180
EURO/SGD (Singapour)	1,5853	EURO/BRL (Brésil)	2,6389	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,29000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,0697	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,56550	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2,909,3192	EURO/XCD (Dominique)	3,4990	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 15 novembre 2012 - Dépôt légal : novembre 2012 - ISSN 1240-3857